

VIDE GRENIER D'OSMOY

Jardin de la salle polyvalente
18 chemin du Moutier



DIMANCHE 15 JUIN 2025
9h à 18h

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements : Anne 06 30 34 31 69
osmoy.also@gmail.com



VIDE GRENIER D'OSMOY BULLETIN D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription 9 juin 2025

Nom - Prénom :

Adresse :

Mail :

Je réserve 3ml à 15 € + ml supplémentaire (5 € le ml)

Total : €

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à deux ventes au déballage dans l'année civile et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Je m'engage à respecter l'intégralité du règlement de la brocante détaillé ci-joint.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération.

Dossier d'inscription à retourner à : ALSO – 14 chemin du Moutier 78910 Osmoy

DANS L'ENVELOPPE, JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Le bulletin d'inscription complet et signé
- La copie de la pièce d'identité recto / verso
- Un chèque à l'ordre de l'ALSO

Signature

RÈGLEMENT

Le vide grenier est ouverte uniquement aux particuliers. Les particuliers pourront vendre uniquement des biens personnels et usagés. Ils devront signer l'attestation sur le bulletin d'inscription. La vente d'animaux, de produits illicites et d'armes est strictement interdite. Les particuliers doivent attester sur l'honneur de leur non-participation à deux précédentes manifestations de même nature au cours de l'année civile (décret n°2009-16 relatif aux ventes au déballage). Le minimum de réservation est de 3 mètres linéaires pour 15 euros. Le mètre linéaire supplémentaire est à 5 euros. L'installation doit avoir lieu entre 6h et 8h30 le jour même. Un rendez-vous sera fixé à réception du dossier complet afin de fluidifier les arrivées. Après 8h30, les emplacements retenus mais non occupés ne seront plus réservés. Après 9h et avant 18h, aucun véhicule ne sera admis dans le périmètre de la manifestation. Il ne sera pas possible de vous garer sur le stand. Aucun remboursement ne sera effectué, même en cas de météo défavorable. Le nettoyage des emplacements, à l'issue de la manifestation, est à la charge des occupants du stand. Pour des raisons de sécurité, l'utilisation de barbecue est interdite.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, d'incendie ou d'accident qui pourraient survenir lors de la manifestation. L'organisateur se réserve le droit d'expulser sans remboursement toutes personnes contrevenant au présent règlement, à la bonne moralité et à l'esprit de la manifestation.

Contact : Anne 06 30 34 31 69 - osmoy.also@gmail.com

Date limite d'inscription 9 juin 2025